



Ingénieur inscrit au tableau de l'Ordre des ingénieurs du Québec
Expert accrédité en PI et relations entreprise-établissement de recherche (Adriq/RCTI)
Formateur agréé par la Commission des partenaires du marché du travail du Québec
Coach corporatif certifié, CQPNL et membre de l'*International Coaching Federation (ICF)*
Chargé de cours ÉTS : Maîtrise en gestion de l'innovation, cours : PI, tactiques et intégration
Chargé de cours ESG/UQAM : MBA - Sciences et génie, cours : PI et transfert technologique
Président du Conseil d'administration de TransferTech Sherbrooke / Université de Sherbrooke
Administrateur au Conseil d'administration de l'ADRIQ / RCTI
Membre du *Licensing Executives Society (L.E.S.)*

M. Sc. A. (Génie industriel, Management de la technologie), École Polytechnique de Montréal
B. Sc. A. (Génie Mécanique - Coop), Université d'Ottawa
Certificat (Gestion pour l'ingénieur), Université d'Ottawa

Luc E. Morisset, ing., M.Sc.A.
Stratège + Formateur + Coach

(514) 823-3143
morisset@iccultures.com
www.linkedin.com/in/lucmorissetmtl

Depuis plus de **30 ans**, j'accompagne des entrepreneurs, qu'ils soient **nouveaux** ou expérimentés, des gestionnaires, des chercheurs et des inventeurs dans leurs démarches menant à la **concrétisation** de leurs projets d'**innovation**.

Au cours de ma carrière comptant notamment plus de **10 années** à la **tête de l'équipe** vouée au développement des affaires de la société de **valorisation de la recherche universitaire**, Univalor, j'ai coordonné l'**évaluation** technico-commerciale de **quelques milliers d'inventions**, de projets d'innovation et d'entreprise, géré un portefeuille comptant **plusieurs centaines de brevets**, participé à la conclusion d'une **cinquantaine de licences** d'exploitation et **collaboré** avec des **dizaines d'agents de brevet**, de marque, **d'avocats spécialisés en PI** et d'autres **experts en innovation**.

« Brevet ou secret ? Brevet et secret ? Comment décider ? »

« J'ai payé mon fournisseur de services en entier.
Est-ce que la propriété intellectuelle des livrables m'appartient ? »

« J'ai reçu une mise en demeure du propriétaire des photos que j'ai utilisées sur mon site Web. Que puis-je faire et comment éviter ce type de situation à l'avenir ? »

« J'ai développé la technologie dans le cadre de mes études de maîtrise.
Que dois-je faire avant de l'intégrer dans les produits de mon entreprise ? »

J'aide mes clients à **répondre** à ces questions. Celles-là et bien d'autres concernant la **propriété intellectuelle** (la PI), les droits qui la protègent et la **gestion de l'innovation** dans son ensemble.

Je conseille mes clients sur les **stratégies** globales à prendre pour identifier, protéger, gérer, promouvoir, monnayer et commercialiser leur PI de façons cohérentes avec le modèle d'affaires et les objectifs stratégiques d'affaires de leur entreprise.

Dans le cas de collaborations impliquant une **université**, un collègue ou une autre entreprise, je conseille et j'accompagne mes clients afin de les aider à **définir et à gérer** les aspects touchant la PI présente dans ces collaborations (en présence ou non de consortiums de recherche, d'organismes subventionnaires, etc.).

Parmi les services offerts, je propose également de la **formation** sur mesure et du **coaching de compétences** en gestion de l'innovation et en **gestion stratégique et opérationnelle** de la propriété intellectuelle afin que mes clients développent leurs capacités à prendre des **décisions éclairées** à cet égard.

J'accompagne les entreprises innovantes pour qu'elles gèrent leur propriété intellectuelle plus stratégiquement, **avant, pendant et après** l'intervention des agents et des avocats en PI.

Au cours de l'accompagnement, j'aide mon client à **reconnaitre** le moment le plus approprié pour faire intervenir un **agent de brevet**, un agent de marque, un **avocat spécialisé en PI** ou un autre professionnel. Je **prépare** également mon client afin que les interactions avec ces experts soient **productives** et **économiques**.

Objectifs principaux des interventions de Luc E. Morisset, IC Cultures

Phases de développement de l'entreprise / du projet d'innovation				
Validation	Démarrage	Commercialisation	Décollage	Croissance, maturation, sortie
Développer les compétences de l'entrepreneur en propriété intellectuelle				
Réduire les risques de contrefaçon *				
Obtenir les droits sur la PI de tiers (universités, collèges, entreprises) + transfert technologique **				
Définir la stratégie globale de PI et le plan d'actions stratégiques de PI + mises à jour				
Protéger la PI créée *				
Gérer la PI (secret, brevet, droit d'auteur, marque, dessin, etc.) et les autres actifs intellectuels				
Monnayer la PI **				

* : généralement en faisant aussi intervenir un agent de brevet ou de marque au moment opportun

** : généralement en faisant aussi intervenir un avocat spécialisé en PI au moment opportun

Approche privilégiée selon les besoins et les circonstances

- Interventions sur demande, conseils ponctuels, coaching de compétences centré sur l'entrepreneur et son projet, formation sur mesure.
- Interactions en personne, en mode virtuel (appels téléphoniques, plateforme de communication audiovisuelle), par échanges de courriels et de documents.